

decine furent chargés de visiter la malade et de constater son état. Ils conclurent à la mise en liberté, comme la seule chance de guérison.

» Ce rapport resta sans résultat. Cependant le mal empirait rapidement. Après quinze ou seize mois d'attente, une nouvelle expertise eut lieu. Les conclusions furent les mêmes, et peut-être plus pressantes encore. Enfin, la translation de la prisonnière à la maison de santé de Saint-Rémy fut ordonnée.

» Elle y arriva le 22 février 1851, accompagnée de ma fille.

» Il n'était plus temps !

» Les bons et nobles offices du directeur, M. de Chabran, les soins incessants du médecin, le concours charitable de l'aumônier et de la sœur hospitalière, la salubrité du climat, la beauté du lieu, tout fut impuissant : la maladie s'aggravait toujours.

» Averti de l'imminence du danger, je me rendis en toute hâte à Paris. J'étais porteur d'une supplique pour le prince-président : j'en fis une autre que je signai. Je me plaçai sous le patronage d'un

homme éminent dont je souffre de taire le nom, et, trois jours après, une lettre m'apprit que ma fille allait être libre.

» Ma joie devait être plus courte que ma reconnaissance. Arrivé en trente-six heures à Saint-Rémy, je pressai entre mes bras, non plus une femme, mais un squelette vivant que la mort venait disputer à la liberté.

» Le 1<sup>er</sup> juin 1852, l'infortunée posait son pied libre dans ma demeure. J'avais mes deux filles avec moi. Le 7 septembre, l'une mourait aux eaux d'Ussat, l'autre lui fermait les yeux.

» L'humble cimetière d'Ornolac a reçu les restes de la morte ; une croix renversée couvrira sa tombe : qu'on ne me demande plus rien. »

Et, en effet, le noble vieillard se tait ; il ne donne aucun détail sur la mort de sa seconde fille. Ce n'est donc pas à lui que nous nous adresserons pour en avoir, nous n'en avons pas le courage ; c'est au prêtre qui a fermé les yeux de la mourante.

Au milieu des phrases de convention avec lesquelles un étranger parle toujours au cœur déchiré de la famille, on reconnaîtra les traces de cette in-

fluence étrange que Marie Capelle prenait sur tout ce qui l'entourait.

« Monsieur,

» Je suis chargé d'une mission bien pénible auprès de vous. L'intéressante, l'excellente mademoiselle Adèle Collard vient encore une fois d'être frappée de la manière la plus cruelle dans ses affections les plus intimes; le bon Dieu vient d'exiger de son cœur le plus grand des sacrifices : sa chère et *digne amie*, la pauvre Marie Capelle, lui a été ravie comme par miracle. Je vous laisse à penser, monsieur, quel rude coup ç'a été pour un cœur si aimant, si parfait, vous qui avez eu tant de fois l'occasion d'apprécier, depuis longues années, sa sensibilité et son affectueux et incomparable dévouement pour sa bonne cousine ! Si les sentiments de religion qui l'animent ne l'eussent soutenue, je crois qu'elle n'aurait pas résisté à la douleur que lui a causée le terrible événement que je suis forcé de vous annoncer.

» Madame Marie Capelle, que j'ai eu l'honneur de voir souvent et qui avait, par ses *vertus reli-*

*gieuses* et ses autres qualités distinguées, captivé toutes mes sympathies, a rendu son âme à Dieu ce matin à neuf heures et demie. Elle a eu le bonheur de recevoir toutes les consolations que notre sainte religion puisse accorder. En ce moment suprême, *elle a été admirable de résignation, de foi, de piété et surtout de charité. Jamais, depuis dix-huit ans que j'exerce le saint ministère, je n'avais eu le bonheur d'être si profondément édifié. Jamais on n'a été témoin de plus beaux et de plus pieux sentiments.* Le bon Dieu a semblé vouloir la dédommager, à sa dernière heure, de tout ce qu'elle avait enduré de tourments et de souffrances pendant douze ans. Encore une fois, elle a été admirable aux approches de la mort.

» Soyez assez bon, monsieur et vénéré confrère, pour faire part de tout ceci à la bonne famille de cette pauvre mademoiselle Adèle. Je n'ai pas besoin de vous prier de prendre vos précautions pour ménager la sensibilité louable de ses dignes parents. Vous êtes trop sage et trop prudent pour ne pas savoir ce que vous avez à faire à cet égard.

» Veuillez bien rassurer cette excellente famille sur la position de mademoiselle Adèle. Nous tâche-

rons de contribuer tous de notre mieux à la lui rendre aussi facile que possible.

» Qu'on ne se mette pas surtout en peine sur la manière dont mademoiselle Adèle se rendra à Montpellier. Sans difficulté d'abord, elle se rendra à Toulouse, où elle ira descendre chez la cousine de madame Marie Capelle, et, de là, elle continuera sans peine son voyage pour se rendre au sein de sa famille.

» Sa santé est parfaite, et elle vous prie de faire agréer à sa famille l'expression de ses meilleurs sentiments.

» Pardon, monsieur, de mon importunité, et daignez recevoir l'hommage, etc.

» B...

» Guré, aumônier des bains d'Ussat.»

» Ornodac, 7 septembre 1853.»

Maintenant, voici la lettre de la personne dans les bras de laquelle Marie Capelle a rendu le dernier soupir, la fidèle amie de la prisonnière, Adèle Colard ayant été forcée de la quitter deux heures avant sa mort.

Dès les premières lignes, vous reconnaîtrez, non plus le prêtre, consolateur par état, mais la femme consolatrice par nature :

« N'est-ce pas qu'en voyant le long retard que j'apporte à vous écrire (1), vous ne vous êtes pas dit une seule fois qu'il pouvait y avoir de ma faute? Merci, chers amis. Si je vous connaissais moins, c'eût été pour moi une souffrance de plus. J'eus, mardi dernier, la visite de M. D... La sensation que sa vue me cause toujours, l'opération douloureuse qu'il m'a fait subir, tout cela a fait de moi une bien pauvre femme, et, tous ces derniers jours, j'en étais à perdre à chaque instant connaissance. On trouve pourtant de l'amélioration dans la maladie principale. Dans trois mois, dit-on, il n'y aura plus à cauteriser. Si grande que soit ma confiance en M. D..., je vous avoue que j'ai peine à y croire.

» Mais parlons d'elle. Je l'écoutais avec mon cœur, et ce souvenir sera pour moi ineffaçable. C'était vous sa seule douleur. Pour vous seule, elle regrettait la vie. « C'est là qu'est le sacrifice, » disait-

(1) La lettre est du 27 septembre, c'est-à-dire écrite vingt jours après l'événement.

elle. « Pauvre Adèle, quand je songe qu'elle sera  
 » seule demain, sa vue me fait mal. Encore, encore  
 » un peu de vie, ô mon Dieu ! pour que j'aie mon-  
 » tir au milieu des miens, pour que je rende la  
 » pauvre Adèle à sa famille. Pour moi, je ne re-  
 » grette pas la vie. Je serai si bien sous ma pierre !  
 » Comme on souffre pour vivre ! comme on souffre  
 » pour mourir ! Je ne murmure pas, ô mon Dieu !  
 » je vous bénis ; mais je vous supplie, en m'en-  
 » voyant le mal, envoyez-moi aussi le courage de le  
 » supporter. »

» Puis, comme les douleurs redoublaient :

« Mais c'est trop souffrir... c'est trop ! Et pour-  
 » tant, mon Dieu, vous savez bien que je n'ai rien  
 » fait. Oh ! mes ennemis, ils m'ont fait bien du  
 » mal ; mais je leur pardonne, et demande à Dieu  
 » qu'il leur rende en bien toutes les douleurs qu'ils  
 » m'ont causées ! »

» Puis c'était vous, Adèle, qu'elle appelait,  
 qu'e le recommandait à tous. Puis c'était une prière,  
 et toujours la résignation la plus grande.

» Ai-je bien tout recueilli ? Je n'oserais en ré-  
 pondre ; je souffrais tant de la voir souffrir ! j'étais

si malheureuse de mon impuissance à la soulager !  
 Et puis je sentais si bien tout ce que je perdais ;  
 j'étais si fière de cette affection qu'elle me témoi-  
 gnait ; je lui étais si reconnaissante de ce qu'elle  
 avait su lire en moi ce qu'avec mon naturel timide  
 je n'aurais jamais osé lui dire, à elle si supérieure.

» Que vous êtes bonne de m'avoir envoyé ce pré-  
 cieux souvenir ! Vous m'écrirez quelquefois, n'est-ce  
 pas ? Nous parlerons d'elle. Vous me parlerez aussi  
 beaucoup de vous, comme à l'amie la plus vraie.

» Je vous prie d'offrir à votre bonne famille mes  
 sentiments les plus respectueux.

» Ma sœur et ma mère me chargent de vous dire  
 combien vous leur êtes sympathique ! C'est que je  
 leur ai dit quel ange vous êtes.

» A bientôt, n'est-ce pas, ma bonne amie ? Je  
 vous embrasse de tout mon cœur.

» CLÉMENCE.

» Lundi 27. »

Un an après, c'est-à-dire le 20 septembre 1853,  
 M. Collard recevait cette seconde lettre du brave  
 curé d'Ussat.

Nous la citons entièrement; elle est caractéristique dans sa naïve bonté :

« Mon cher monsieur,

» La confusion que j'éprouve du long silence que j'ai gardé à votre égard ne saurait être égalée que par la contrariété qu'il vous aura causée à vous-même. Vous devez m'avoir trouvé bien peu honnête de ne pas avoir répondu plus tôt à votre bonne lettre du 22 juillet. J'avoue que jamais accusation n'a été mieux fondée que celle-là. Cependant, quand vous aurez connu les raisons qui m'ont forcé à ce silence, vous conviendrez que je n'ai été que malheureux, mais pas coupable.

» A peine eus-je connu vos intentions, relativement aux objets que vous désirez placer sur le tombeau de la pauvre madame Marie, que je m'empressai de traiter avec Blazy pour la confection et le prix de la grille. Il voulut absolument cent vingt francs : je consentis à les lui donner. Il la fit pour le temps indiqué, et bien conformément au plan; elle fut aussi mise en place avant la fin de juillet.

» Le travail de cet ouvrier m'aurait parfaitement

convenu, s'il n'avait usé de ruse en refusant de peindre la grille, alléguant qu'il n'avait été tenu de faire que ce qui avait été convenu; et parce que j'avais oublié de faire la réserve que le fer serait peint, afin qu'il ne s'oxydât point, il n'a point voulu mettre cette dernière main à son œuvre. Mais que cela ne vous tourmente pas; je la ferai peindre, et ce ne sera qu'une petite dépense de plus. Toujours est-il que je suis très-fâché contre Blazy, qui a manqué de délicatesse en ce point.

» Quant à la croix, voilà l'objet qui a causé toute ma douleur, et m'a empêché de vous donner plus tôt de mes nouvelles.

» Pour qu'elle fût bien confectionnée, j'eus le malheur de m'adresser à un très-habile ouvrier de Pamiers qui se trouvait à Ussat, vers la dernière quinzaine de juillet. Il fut convenu que je la lui payerais douze francs, à la condition qu'il la soignerait beaucoup, et qu'il me l'enverrait vers la fin de la semaine. Nous traitâmes le mardi; loin de la recevoir au temps indiqué, deux semaines après, elle ne m'était pas encore arrivée. Contrarié de ce retard, je lui écrivis par la poste pour la lui récla-

mer. Il me répondit qu'elle arriverait le samedi suivant, et que je la fisse prendre au bout du pont des Bains. Elle n'arriva pas plus cette fois-là que l'autre. Fâché fortement de ce nouveau délai, je lui écrivis une autre lettre, dans laquelle je lui exprimais toute mon indignation sur son manque de parole. Enfin, après m'avoir fait enrager plus d'un mois et demi, il a fini par me l'apporter lui-même, et, certes, celui-là n'a pas été comme Blazy; il a fini son travail en tout point, et je puis vous assurer qu'il a fait une jolie pièce. Elle est maintenant en place et produit un bel effet par l'originalité de la pose et par la confection de l'objet.

» A toutes ces contrariétés, je vais en ajouter encore une autre, ou plusieurs autres, desquelles vous allez prendre part. Je vous avais annoncé que le saule planté par moi sur la tombe avait bien réussi, et qu'il était très-beau. Eh bien, il a fallu qu'il entrât pour sa part dans le chagrin que j'ai éprouvé. Chaque étranger qui est venu visiter le tombeau, et tout le monde y est venu, le chemin d'Ornolac est constamment encombré, chaque personne, dis-je, a voulu avoir son morceau du malheureux saule, et

l'on a fini par le faire sécher. J'ai eu beau adresser des prières, j'ai eu beau me fâcher pour qu'on le respectât, menaces et prières, tout a été inutile. Les fleurs également ont été enlevées; chacun a voulu emporter une relique. Mais que ceci ne vous afflige pas; au contraire, vous devez être flatté de la vénération dont les dépouilles de la pauvre défunte sont honorées. Le mal fait à l'arbre et aux fleurs est facile à réparer.

» Je planterai un nouveau saule et de nouvelles fleurs, et tout sera fini. »

Qu'ajouter à cela?

Les dernières lignes écrites par le digne M. Collard, par ce vieillard qui proteste, au nom de ses soixante-quinze années et de ses cheveux blancs, contre le jugement qui a frappé sa nièce.

« Et maintenant, veut-on savoir si j'ai cru cette femme coupable ?

» Je réponds :

» Retenue prisonnière, je lui avais donné pour compagne ma fille.

» Devenue libre, je lui aurais donné pour mar  
mon fils.

» Ma conviction est là.

» COLLARD,

» Montpellier, 17 juin 1853. »

Marie Capelle est morte à l'âge de trente-six ans  
après douze ans de captivité.

## JACQUES FOSSE

---

Il y a quelque chose comme trois ou quatre mois  
qu'ayant dû prendre ma place à un grand dîner que  
donnait la Société de sauvetage, je fus empêché de  
m'y rendre par je ne sais quelle affaire.

Le lendemain matin, je vis entrer dans mon ca-  
binet un homme de trente-quatre à trente-cinq ans,  
aux cheveux courts, aux traits vigoureusement ac-  
centués, aux membres musculeux.

— Monsieur Dumas, me dit-il, je devais dîner hier  
avec vous; vous n'êtes pas venu au dîner. Je repars  
aujourd'hui, et je n'ai pas voulu repartir sans vous  
voir.

— A qui ai-je l'honneur de parler? lui demandai-je.

— Je suis Jacques Fosse, me dit-il, marchand de